

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19825 - 76ÈME ANNÉE

L'adoption de la loi sur la protection et la promotion des langues régionales illustre la justesse d'une cause

Reconnaissance du créole réunionnais à La Réunion : un objectif du PCR depuis sa création en 1959



Lors de la création du PCR en 1959, Bruny Payet, Gervais Barret, Paul Vergès, Léon Feix, Pierre Rossolin et Léonide Laude.

Lors de sa création en 1959, l'analyse du PCR reposait sur la reconnaissance de la situation coloniale de La Réunion. Le déni de la langue créole par les autorités en faisait partie. Le PCR a été créé pour remettre en cause cette situation. 62 ans plus tard, le vote d'une loi reconnaissant le créole comme langue d'enseignement à La Réunion et l'absence de réactions négatives de la part des responsables poli-

tiques montrent qu'il n'est plus politiquement correct de dénigrer le créole à La Réunion. Cela montre le chemin accompli au cours de ces dernières décennies, et le PCR y a contribué.

La création du Parti communiste réunionnais lors de son congrès fondateur de 1959 reposait sur une analyse de la situation. Cette analyse a fait l'objet d'un rapport

adopté par le 1er Congrès, et a été ensuite publiée dans plusieurs numéros de « Témoignages ». La question de la langue créole à La Réunion était abordée au sein de la culture de la manière suivante :

« Dans le domaine culturel également, notre pays connaît la situation d'un pays colonial.

- Que ce soit dans le domaine de

la langue où le français est la seule langue officielle possible, inévitable, mais où il faut reconnaître que la langue véhiculaire, couramment utilisée dans toutes les catégories sociales est le créole.

Et si pour les catégories sociales ayant un certain degré d'instruction, cette situation ne crée par un obstacle majeur, il est par contre incontestable que l'immense majorité de notre peuple dans ses relations avec l'appareil administratif, l'appareil judiciaire... connaît du fait de cette situation, d'énormes difficultés.

Certes, si ce problème est complexe, il n'en demeure pas moins qu'un Réunionnais obligé de penser de concevoir d'abord en créole et de traduire ensuite en français pour s'exprimer, se heurte à des obstacles qui le mettent en état constant d'infériorité.

Sans qu'une solution claire apparaisse dès maintenant à ce problème, il n'en demeure pas moins que dans son état actuel, il doit préoccuper chaque Réunionnais soucieux de la situation faite à ses compatriotes.

- Dans le domaine également de l'enseignement, notre pays connaît un retard catastrophique et voulu par l'impérialisme et ses agents qui n'ont besoin que de manœuvres illettrés et de quelques cadres et non de réunionnais instruits.

Non seulement notre pays connaît un pourcentage extrêmement élevé d'illettrés, mais encore, avec la poussée démographique, ce pourcentage ne pourra que s'élever.

Comment s'étonner, dans de telles conditions, et alors que notre pays manque de cadres dans tant de domaines, que le nombre des étudiants soit si faible et que ceux issus de familles modestes soient systématiquement mis dans l'impossibilité d'aller continuer leurs études.

- Enfin, il faut signaler la ten-

dance constante à mettre sous le boisseau l'histoire locale, à étouffer les traditions locales, surtout dans tout ce qui touche celles venant des groupes d'origine non européennes.»

Voici 62 ans, le Parti communiste réunionnais mettait le doigt sur une conséquence de l'utilisation du français comme seule langue de l'administration et de l'enseignement : « il n'en demeure pas moins qu'un Réunionnais obligé de penser de concevoir d'abord en créole et de traduire ensuite en français pour s'exprimer, se heurte à des obstacles qui le mettent en état constant d'infériorité ».

En 1959, le PCR ne proposait pas de solution claire à court terme et appelait à la solidarité avec les victimes de cette politique linguistique.

Le créole combattu par la départementalisation

C'est durant les premières années d'existence du PCR que Paris mit en œuvre la départementalisation de La Réunion. Les transferts publics apportés par l'élévation très rapide du nouveau de vie d'une partie de la population s'est accompagné du développement des exportations de produits finis de France vers La Réunion. Ainsi était créée l'amorce du néo-colonialisme, un système économique et politique permettant de transformer les transferts publics versés au titre de la solidarité nationale ou de salaires en profits privés de grandes entreprises qui sont ensuite rapatriés en France. Cette départementalisation ne pouvait se faire que par la négation de tout signe constitutif d'une identité réunionnaise, dont la langue créole. Pendant ce temps, l'Education nationale enseignait aux jeunes Réunionnais que leurs ancêtres étaient les Gaulois.

Par conséquent, la situation analysée par le PCR en 1959 était toujours d'actualité plusieurs

décennies plus tard. Le rôle marginal de la langue maternelle des Réunionnais à La Réunion va bien entendu à l'encontre de l'intégration des Réunionnais.

Plus politiquement correct de dénigrer la langue créole

Ce combat pour la reconnaissance du créole s'est élargi bien au-delà du PCR. Le vote jeudi 8 avril de la loi reconnaissant le droit à un enseignement en créole montre l'ampleur du chemin parcouru. Ce vote n'a pas donné lieu à des protestations à La Réunion, au nom d'une soi-disant menace séparatiste. Les membres des groupes parlementaires qui ont appelé à voter contre le texte sont silencieux.

Pourtant, jamais un texte de loi n'est allé aussi loin dans la reconnaissance des langues régionales. En effet, la reconnaissance du créole comme langue d'enseignement, ainsi que du droit à un enseignement du créole où que l'on soit à La Réunion remet beaucoup de choses en cause. Elle ouvre en effet la voie à la création d'une école réunionnaise. Elle amènera à faire de la maîtrise du créole un critère de recrutement dans les écoles où l'enseignement se fera dans la langue maternelle des Réunionnais. Ce sera alors un moyen très simple d'effectuer un tri entre les chasseurs de prime et les enseignants qui veulent s'investir pour La Réunion, indépendamment de leur lieu de naissance.

C'est donc bien l'illustration que désormais, il n'est plus politiquement correct de dénigrer la langue créole. Cela montre le chemin accompli au cours de ces dernières décennies, et le PCR y a contribué.

M.M.

Edito

Marché des producteurs locaux

C'est une initiative renouvelée depuis plusieurs mois qui commencent à faire son effet, à savoir les marchés peï organisés par le Département. A l'initiative du consommateur, un marché se déroule une fois par mois permettant le contact entre celui qui passe son temps à nous nourrir à travers son travail acharné et une population qui souhaite de plus en plus à manger sainement.

Faute d'écoulement, beaucoup de légumes restent dans les champs. Grâce à cette action, il y a une redynamisation du travail et un écoulement direct vers le consommateur. Les gens sont demandeurs et réclament davantage de marché de ce type. C'est aussi l'occasion de découvrir des fruits rares méconnus ou oubliés tel que le chikou sur un espace de vente qui privilégie le contact direct par la promotion des produits peï.

Ce qui plaît dans ces marchés est de connaître la provenance des fruits et légumes, évitant le déplacement dans les supermarchés. Elle dynamise la ville, le coin et les gens du coin. Du local pour du local. Ce type de marché représente une vraie plus-value d'une part pour les producteurs et d'autre part, pour les consommateurs qui savent ce qu'ils consomment par la rencontre des producteurs. Les filières courtes sont extrêmement importantes pour le territoire de La Réunion puisque cela crée une économie circulaire, notamment en achetant pour des collègues qui profiteront de produits bio et frais. Avec la volonté de recréer un lien entre le producteur et le consommateur, on trouve une riche diversité aussi bien à travers le produit végétal que laitiers dans une démarche éthique.

Malgré cette crise, nous devons soutenir le monde agricole et la production peï. C'est un moment chaleureux où nous pouvons profiter des produits de qualité en vente directe auprès de nos agriculteurs tels que produits bio, citrons sous toutes ses formes ou encore miel et fruits de la passion.

Bertrand Ancelly

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

**Bann rass, sa i tienbo pa d'boute.
In sèl : la rass imène !**

Mézami, mi rapèl in zour nou l'avé fé in sorte pétisyon dsi linternète kont in profèssèr sanm pou nou l'avé krètik in fiye komor dsi son rass. Mi sava pa ardi son nom pars sa i komanss a daté, épi mi pans s pa i fo rolève lo passé, sof si i fo vanz ankòr in kou konte in latitide rassist.

Ala pou kossa mi di azot sa : Dann noute diskissyon néna in kamarade la di, selon li, an parlan d'limanité néna in sèl rass sé la rass imène - lo rèste, rass noir, rass jone, rass rouz, rass blan sa sé dé kouyonade-sa té ékri dann mon liv zéografi kan mwinn lété an sizyème. Mi rapèl dann tan-la téi parl anou la fasson lo nélé tourné, l o shové si lé droite, si lé bouklé sansa krépu, la koulèr la po, la longuère, la kourbire lo rin étsétéri-étsétéra... Koméla i koné toussala i tienbo pa d'boute é sak n i koné sé ké toute demoun néna dsi la tèr i sorte in sèl plass dann l'afrik a popré dèsan, sansa trois an mil zané avan zézikri téi marsh kate patte.

Si noute toute néna mèm zansète, ébin noute toute lé frér épi sèr. Final de konte nout toute lé mèm rass : la rass imène konm mon kamarade téi di.. Ala pou kossa, mi diré néna poin pli bète ké d'ète rassist. Néna poin pli bète ké d'ète divizé dsi la késtyonn rass ; sa sé dé z'afèr k'i tienbo pa d'boute sansa sé dé shoz la pa vré é demoun la pran sa pou larzan kontan avan la syanss i fini par dékouy la vérité, mé néna bonpé d'moun la soufèr par sa.

Mi di « la », mi koze o passé, konmsi sa lété rézèrvépou lo passén ékoméla dann lo prézan, sa lé fini... Ellass, troi foi élass lo rassism i fé ankòr déga é la pa fini avèk sa. Lo vilin bébète lé ankòr la é i fo atake ali san féblir, toultan avèk la mèm forss pars sa sé in n'afèr i fé anou d'tor, i fé anou d'mal, i ronz l'imanité konm in kansèr. Alé ! ni artrouv.

Justin